

deux raisons : la première c'est que les communications étaient beaucoup plus difficiles, la seconde c'est que, si beaucoup d'évêques, comme nous venons de le constater, faisaient leurs tournées, plusieurs avaient eu le grand tort de les négliger.

N'allons pas nous représenter la France de l'ancien régime avec nos chemins de fer, ni même avec nos routes tracées dans toutes les directions. Il fallait user plus souvent du cheval que de la voiture pour arriver dans les paroisses. Dans le diocèse même de Marseille, c'est monté sur une ânesse, comme le Sauveur, que M. de Belsunce traverse les sentiers escarpés de la Gineste et des autres collines abruptes qui séparent la ville des deux petites cités de Cassis et de la Ciotat. Dans les pays de montagnes, les tournées à cheval sont impossibles. C'est souvent à pied que le dernier évêque de Gap avant la Révolution, M. de la Broue de Vareilles, est obligé d'arriver dans les paroisses. Les lettres de Le Camus, évêque de Grenoble, nous font en quelque sorte assister à ses courses dans les Alpes Dauphinoises. « J'ai fait cette année, écrit-il en 1684, la visite de cent paroisses dans les montagnes. J'y ai été attaqué d'une fluxion très fâcheuse sur la poitrine, qui fut arrêtée par la goutte (*sic*), que je gagnai dans les Alpes à force d'aller à pied dans les rochers. » En 1676, le bon Nicole vint voir son ami Le Camus. L'auteur des *Essais de morale* était plus habile à manier la plume que le cheval. « Si c'est un bon auteur, dit Le Camus, c'est un des plus méchants cavaliers qui soient au monde, et à voir la peine qu'il a de monter à cheval et d'aller par nos rochers, je me crois, tout indigne que je suis, plus propre à être en ce poste-ci que lui. » Il y avait dans ces courses à travers les précipices, dans cette espèce de lutte contre la nature, une sorte de bataille qui devait plaire à ces prélats gentilshommes. « Un évêque de montagnes, dit Le Camus, doit avoir, outre la grâce épiscopale, la légèreté des chamois. » Il l'avait. L'intrépide visiteur sut pénétrer jusqu'aux villages les plus inabornables de son diocèse. Un curé perché sur un sommet inaccessible, que jamais de mémoire d'homme un évêque n'avait visité,

avait pris le parti de s'y marier, pensant bien qu'on ne viendrait pas le troubler dans son repaire. Le Camus arriva, fondit sur lui comme un aigle et le frappa de ses foudres. Le malheureux en mourut. L'intrépide évêque trouvait parfois sa mission un peu rude. « Vous balancez, écrivait-il à un ami, entre la Trappe et la Chartreuse, et moi je balancerais entre la galère et l'épiscopat. *Mitram nemo acciperet si daretur scientibus*¹. »

Tous les prélats n'avaient pas, comme Le Camus, la légèreté du chamois et le cœur d'un apôtre. Aussi les contrées montagneuses étaient souvent privées de leur visite. Le district de Barcelonnette, par exemple, dans le diocèse d'Embrun, n'était guère habitué à voir la face de ses évêques. Les pays de plaine ont une circulation plus facile, et cependant nous voyons l'archevêque de Reims, l'évêque de Séz, entre autres, se plaindre de la difficulté des communications. Dans ces conditions, il n'est pas rare que les prélats se contentent de visiter les principaux centres. A la difficulté d'arriver, s'ajoutait dans l'ancien régime le poids de la mission qu'il y avait à remplir. Comme rien n'échappait au contrôle de l'évêque, il pouvait y dépenser, y épuiser ses forces. « Je suis accablé de chaleur et de fatigue, écrivait en tournée pastorale M. de Belsunce. Agir, parler, exhorter, accommoder des procès, est une terrible occupation par un temps aussi chaud². » Il fallait de la vertu pour s'imposer un tel labeur.

Il en fallait d'autant plus que l'opinion était moins exigeante que de nos jours sur ce devoir épiscopal. A côté des nombreux prélats dont nous avons constaté le zèle, d'autres en prenaient assurément trop à leur aise, avec les visites pastorales. Le chiffre vraiment extraordinaire des fidèles qui se présentaient pour certaines tournées de confirmation³, prouve qu'elles étaient rares dans plusieurs

1. *Lettres de Le Camus*. — Godeau faisait de bonne heure ses tournées à travers les montagnes. On a les procès-verbaux de ses visites. — COGNET, *op. cit.*, p. 356-359.

2. Lettre du 25 mai 1729 : BÉRENGIER, p. 76.

3. Le 5 juillet 1770, Grimaldi, évêque du Mans, administra la confirmation, dans la cour du château de Passay-Sillé-le-Phillippe, à 4,570 personnes. Son successeur, de Goussans, s'empessa de passer partout pour la confirmation. Cf. dom Piolin, t. VI, p. 555. — La Rochefoucauld, évêque de

diocèses. C'était la conséquence de la non résidence. A en croire les *Nouvelles ecclésiastiques*, le cardinal de Gesvres, évêque de Beauvais, visita à peine deux ou trois fois son diocèse dans l'espace de quarante ans, de sorte que beaucoup de ses fidèles pouvaient dire comme aux *Actes des apôtres* : « Nous n'avons pas seulement entendu dire s'il y a un Esprit-Saint. » Le cardinal donnait la confirmation dans sa ville épiscopale tous les dix ans. M. de Lévis-Léran, évêque de Pamiers, d'ailleurs atteint d'une infirmité grave, n'aurait jamais fait de tournées pastorales ni de confirmations pendant un demi-siècle. Le même journal dit de M. de Cicé d'Auxerre : « Ses visites ne causent aucun des désordres qui étaient le fruit de celles de son prédécesseur (Condorcet), parce qu'il n'en fait point » ; de M. de Clugny, évêque de Riez : « Depuis son arrivée en 1772 (il y avait quatre ans), il n'a pas encore fait la visite de son diocèse qui ne comprend que cinquante paroisses. » Enfin, M. de Fleury, avant-dernier évêque du grand diocèse de Chartres dans l'ancien régime, prélat d'ailleurs connu pour sa régularité et sa piété, n'aurait fait sa tournée pastorale que deux fois en trente-trois ans¹. Il est difficile de contrôler les assertions du journal janséniste, qui poursuit la plupart de ces prélats d'une haine vigoureuse ; mais l'abus est trop généralement dénoncé pour être imaginaire.

L'un des prélats les plus négligents pour son diocèse paraît avoir été, si nous en croyons d'Argenson, M. de Rastignac, archevêque de Tours au milieu du XVIII^e siècle. Il a, dit-il, « fait son chemin par la cour ; il a éteint, à Tours, le Jansénisme par des moyens fort adroits, et, après y avoir été haï de tous, il s'est fait aimer de présent, par des grâces qu'il tirait de la cour par sa douceur, sa bonne table ; homme du monde, prévenant, accommodant les procès, faisant des mariages et grand ami de la no-

Saintes, donna, en 1785, le 1^{er} mai, la confirmation à 2,100 personnes, à Barbézieux. Cf. Briand. — L'évêque de Saint-Malo confirma, en 1642, 2000 personnes. Arch. Morb. E, préface, p. 89.

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1770, p. 197 ; 174, p. 117 ; 1776, p. 178 ; 1780, 138, 159, 160.

blesse. Alors il faisait des visites, puis ses grands vicaires en faisaient pour lui. Mais venu à son fait, ayant de bonnes abbayes, ayant fait doter le siège de Tours par la réunion de l'abbaye de Marmoutiers, obtenu l'ordre du Saint-Esprit, ayant manqué l'archevêché de Paris, loué un hôtel à Paris, se trouvant endetté par sa représentation à Tours, il est tombé dans un abandon total des soins de son troupeau, et, lors de mon dernier voyage dans mes terres, j'ai appris que depuis sept ans, les curés y vivent à leur fantaisie. Ils ne voient plus ni grands vicaires, ni archidiaques ; on envoie à ceux-ci la rétribution qu'ils recevraient à leurs visites ; il n'y a plus d'assemblée synodale, ni conférence ; on n'y entend parler de hiérarchie que par quelques mandements de *Te Deum* et pour la chambre syndicale qui demande les décimes. Ils boivent comme ils veulent, ils s'absentent¹. »

Ce cas d'un évêque abandonnant presque complètement son diocèse et laissant tomber toute administration durant plusieurs années était peut-être unique au XVIII^e siècle. Il suffit qu'il fût possible pour nous donner la preuve d'un mal réel. Encore si M. de Rastignac avait fait comme les Rohan et quelques autres grands seigneurs qui, ne voulant pas, ou croyant au-dessous de leur race de s'atteler à la besogne des tournées pastorales, se donnaient un évêque *suffragant*. D'après un écrivain du temps, qui les traite assez irrévérencieusement de « garçons évêques² », ces coadjuteurs n'étaient taxés qu'à deux ou trois mille francs. Cet abus des suffragants, que le concile de Trente avait combattu, qui s'était propagé dans les grands sièges en Allemagne, tendait aussi à se répandre en France au XVIII^e siècle.

1. *Journal de d'Argenson*, 19 août 1748.

2. « Un évêque suffragant est un évêque ordonné sans titre réel, sans territoire et sans ouailles, dont l'unique fonction est de s'attacher à quelque riche prélat, qui se croit trop grand seigneur pour faire la besogne lui-même. Celui-ci l'envoie dans son diocèse pour y faire les ordinations et les visites à sa place, et il en est ordinairement quitte à bon marché, car le taux connu de ces garçons évêques est de deux ou trois mille livres. » LAURENT, *op. cit.*, p. 222-224. L'almanach royal de 1789 cite : M. de Vienne, évêque de Sarept, suffragant de Lyon ; M. Collin de Conrissin, évêque des Thermopyles, suffragant de Laon ; M. de Franchet de Rans, évêque de Rhosy, suffragant de Besançon ; M. Daigneville de Millancourt, évêque d'Amiclé, suffragant de Cambrai ; M. de Lantz, évêque de Dora, suffragant de Strasbourg.

Voilà des abus qui vont être dénoncés à l'époque qui a pris à tâche de les corriger tous. A l'approche de la Révolution on se plaint de la rareté des visites épiscopales. « On trouve dans les campagnes, dit un publiciste de 1789, des personnes qui ne savent pas si le prélat est leur chef, leur premier pasteur, s'ils sont du nombre de ses brebis ; ils ne l'ont jamais vu. Ce qu'ils savent, c'est qu'il est très haut et très puissant seigneur. On rassemble de plusieurs paroisses, quelquefois très éloignées, une armée d'enfants, dont le bruit, les cris, le tumulte et la confusion » trouble la cérémonie ; « et parce que Mgr est trop longtemps sans confirmer, on voit parmi les enfants des personnes d'un âge avancé, surtout dans les diocèses étendus ». Dans plusieurs diocèses, tels que Séz, les règlements fixant la place des confirmants mettent au premier rang les vieillards tout près de l'autel, ce qui prouve qu'ils étaient nombreux. Grégoire a dit avec exagération : « Les fidèles savaient par ouï-dire qu'ils avaient un évêque. Il était passé en proverbe en France, que nos devanciers avaient réduit les sept sacrements à six, celui de la confirmation n'étant plus guère porté que pour mémoire dans les catéchismes ¹. » Les cahiers de 1789 ne manquent pas d'insister sur l'importance et la nécessité des tournées pastorales ².

On se plaint avant la Révolution des évêques qui négligent les visites. On constate que bien plus nombreux encore étaient ceux qui ne prêchaient point. Au xvi^e siècle, les Lyonnais couraient en foule entendre Pierre d'Epinaç, d'autant plus surpris et charmés que depuis trois cents ans on n'avait vu monter en chaire un arche-

1. *Tableau moral du Clergé* 1789, p. 7-8. — DUMAINE, *op. cit.*, p. 223. — *Mémoires de Grégoire*, t. II, p. 24. — Un autre contemporain, Pierre DURAU (*loc. cit.*), dénonce ces visites « courtes, sèches, sans fruit » et rares.
2. Le clergé de Chaumont en Bassigny dit : « Que les évêques visitent leurs diocèses au moins tous les cinq ans. » Même demande du clergé de Libourne pour « les visites épiscopales, la résidence » ; du tiers état de Bordeaux. « Les évêques, dit le clergé de Troyes, seront tenus de résider dans leurs diocèses et de les visiter, conformément aux saints canons. » « Etant dans l'ordre, dit le clergé de Mantes, que les évêques visitent chaque année leurs diocèses, ou au moins une partie considérable, pour y porter l'exemple de leurs vertus, y rétablir la paix et s'y instruire de la conduite de ceux qu'ils doivent regarder comme leurs coopérateurs, le roi sera supplié de réduire tous les archevêchés et évêchés à quatre cents paroisses. »

véque de Lyon. Ils étaient étonnés de voir un prélat de haute naissance porter la parole fréquemment comme un petit pasteur d'âmes ¹. L'exemple de Bossuet, prêchant non seulement dans ses tournées pastorales, mais à toutes les grandes fêtes dans la cathédrale de Meaux, n'avait guère d'imitateurs. Il est vrai que le grand orateur n'avait légué à personne son éloquence. Mais, sans être un Bossuet, un évêque se trouvait assuré en chaire du succès que donnaient l'autorité et aussi la curiosité, tant cet exemple était rare. A la nouvelle que M. de Hercé, dernier évêque de Dol, allait prêcher dans sa cathédrale, plus de 8.000 fidèles s'y portèrent de tous côtés pour l'entendre. M. de Beaumont, archevêque de Paris, exilé à Conflans, y faisait le prône le dimanche, à la messe paroissiale. Comme le cas était rare les auditeurs affluaient ².

IV

Malgré les négligences que nous venons de signaler, l'inspection, la vigilance de l'autorité ecclésiastique continuèrent à s'exercer dans les diocèses avec assez de régularité pour y maintenir le bon ordre jusqu'à la Révolution. C'est que dans l'ancien régime, en dehors ou à défaut des tournées épiscopales, les archidiaques « l'œil et la main de l'évêque », les grands vicaires, étaient chargés plus souvent que de nos jours, de visiter leur archidiaconé. Au-dessous d'eux, les doyens et vicaires forains pour leur canton et leur district, les curés pour leur paroisse,

1. Abbé PICARD, *Pierre d'Epinaç*, p. 89. — Il est dit (LOTH, *op. cit.*, p. 25) du cardinal La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, qu'il ne prêchait point par timidité. Ainsi en était-il de bien d'autres prélats.
2. Ch. ROBERT, *Urbain de Hercé*, p. 51. — « On va en foule les dimanches à Conflans pour écouter le prône qu'y fait notre archevêque exilé. » *Journal de d'Argenson*, 13 nov. 1753. — Pierre DURAU, qui écrit quelques années avant la Révolution, dit (*loc. cit.*) : « A peine dans notre monarchie gouvernée par 120 évêques, en trouve-t-on quatre ou cinq qui conservent encore le zèle de la prédication. Tout le reste ne prêche que pour faire des observations dans leurs visites pastorales. Ils aiment partout « à faire étalage de science, d'esprit, de talent. On dirait qu'ils ont en tête toute l'Écriture sainte, tous les saints canons et généralement tout ce qu'un évêque doit savoir. Mais la chaire n'est plus leur élément, elle n'est point de leur goût et ils n'y paraissent point. »

exerçaient à leur tour une surveillance active. C'était autant de *missi dominici* de l'Eglise, et toute une hiérarchie de supérieurs locaux ou généraux qui veillaient à la fois sur les pasteurs et le troupeau qui leur étaient subordonnés, faisaient des inspections et adressaient des rapports au conseil ou à la commission chargés du contrôle et des réformes¹. La machine était admirablement montée et les absences, les à-coup du mécanicien en chef ne l'avaient jamais empêchée de fonctionner.

Cette institution exerça l'action la plus profonde sur les populations et dans les plus humbles campagnes pendant des siècles. Nous trouvons partout cette magistrature morale parlant au nom de Dieu et, au besoin, au nom du prince, éclairant, exhortant, contrôlant, menaçant, pardonnant, relevant, réconciliant, pacifiant, répandant partout la discipline, l'amour de la règle et des bonnes mœurs. En ce temps, et même depuis, l'Eglise jouait un rôle que ne pouvait remplir la maréchaussée. En tête de cette armée du bien marchait l'évêque. Quelle puissance morale il fut pendant des siècles ! Même au xviii^e, quelle était encore son influence quand il voulait bien en user ! Il ne dépendait que de lui de tenir en haleine prêtres et fidèles, de faire régner la vertu dans son diocèse. L'éloge que les paysans du Dauphiné faisaient, en patois du pays, du dernier évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, M. de Reboul de Lambert, résume l'action puissante que les pontifes exercèrent à travers les âges sur la moralité de leur peuple. « *A quo erou un famous abésqué, un grand religiounari. Foulié marcha dréts, si noun, etc.* C'était un fameux évêque, un grand homme de religion. Il fallait marcher droit, sinon, etc. »

1. Dès le commencement du xviii^e siècle, le cardinal de Sourdis (*loc. cit.*), outre son empressement à se porter lui-même « aux principaux lieux de son diocèse qui ont besoin d'un coup de sa main dès son arrivée », outre le soin qu'il a de visiter tous les ans un archiprêtre, envoie, en outre, « les archidiares en leur visite et, selon l'exigence des cas, il commet les archiprêtres, et à présent les vicaires forains, chacun en son détroit, ou telles autres personnes ecclésiastiques qu'il juge à propos ; tous lesquels rapportant l'état de chaque église. Pour ordonner sur le tout, dès son arrivée il institua une congrégation qui s'appelle du *Régime ecclésiastique*, en laquelle il préside ou, en son absence, les vicaires généraux. » Cette organisation se maintint jusqu'à la Révolution. Les archidiares percevaient 10 sous tournois pour leur visite. DERAMECOURT, *op. cit.*, t. I, p. 128-139, donne le programme des visites de l'archidiacre jusqu'en 1789.

LES ŒUVRES

CHAPITRE SIXIÈME

Les Évêques et la charité

I. Le budget de la charité à la charge des évêques. — Ils ne peuvent s'empêcher de donner. — Mais leur luxe pouvait diminuer la part des pauvres. — Quelques prélats accusés d'avarice. — Ils sont sollicités par leur parenté. — Lettres ardentes de M^{re} de Sévigné à l'évêque de Carcassonne en faveur de son neveu Grignan. — Sa véhémence contre l'inertie du prélat qui se contente de bâtir à Grignan. — Refus des évêques de léguer à leurs familles les biens d'Eglise. — II. Une tradition séculaire d'admirable charité pousse les évêques du xviii^e siècle à imiter leurs prédécesseurs. — Traits divers depuis Fénelon jusqu'à Juigné. — La grande bourse de Durfort. — Mgr de Nicolaï fait « citoyen de Béziers ». — Un matelas adjudgé pour 8.000 francs au cardinal de Rouen. — Les deux mille pauvres de Mgr de Montées. — Exclamations d'un aveugle qui reçoit une aumône extraordinaire : *Tu es le Christ ou le cardinal de Lorraine*. — Deux prélats qui courent au feu et à l'eau. — III. Les évêques inventeurs et promoteurs de l'assurance contre l'incendie. — Son fonctionnement. — Plus de toits de chaume. — Le prêt gratuit. — Ils proscrivent la mendicité. — Ils aident Turgot. — Bureaux de charité, ateliers de charité, industries nouvelles, créées, propagées par les évêques en faveur des pauvres. — Sollicitude pour les nouveau-nés. — Cours d'accouchement fondés par les prélats. — Leurs succès. — IV. La charité tend à se séculariser. — Mot de *bienfaisance*. — Pointe de sentimentalité. — Explosion de sensibilité sociale. — Montmorency à Metz. — Quête étonnante. — Œuvre philanthropique qui écarte tout caractère religieux à Besançon. — Efforts des évêques pour maintenir à la charité son caractère chrétien. — Le pauvre couvert du manteau de Jésus-Christ. — Bossuet et l'éminente dignité des pauvres. — Evêques qui se font pauvres pour les pauvres. — Leur prédilection pour les hôpitaux. — Sommes énormes données par eux à ces établissements. — Evêques grands seigneurs qui se font enterrer à l'hôpital. — *Pauper morior*. — Mgr de Beaumont et M^{re} Necker. — V. Charité des évêques dans le terrible hiver de 1788-1789. — Un triomphe de Boisgelin à Aix. — Trait de désintéressement des évêques pendant la Révolution. — La charité chez ces prélats gentilshommes a un caractère chevaleresque.

I

Un des premiers soucis des évêques après le gouverne-